

Rapporteur : M. Jean-Luc QUIVOGNE

Séance du 26 novembre 2019

**DELIBERATION N° 2019-09**

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE DE LA HAUTE-SAONE**

**- Vente de la parcelle de Noidans-les-Vesoul  
cadastrée bb55 sise à la Corne Jacquot Bournot de 1a66ca -**

L'an deux mille dix-neuf, le mardi 26 novembre à 17 heures, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Saône s'est réunie en Assemblée Générale, sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc QUIVOGNE, en présence Madame Fabienne BALUSSOU, Préfète de la Haute-Saône.

Membres titulaires : 23  
Quorum : 12  
Membres présents : 14  
Membres excusés : 09

Plus de la moitié des membres en exercice sont donc présents. Il s'agit de

**MEMBRES TITULAIRES**

- QUIVOGNE Jean-Luc, Président
- FERRARI Pascal, 1<sup>er</sup> Vice-président
- CHAMBRE Fabrice, 2<sup>ème</sup> Vice-président
- RIGOULOT Marie-Claude, Trésorière
- GUTEHRLE Thierry, Trésorier adjoint
- HERRBACH Catherine, Membre
- CORDONNIER Alexandre
- DELBOS Martine
- FERRAND Hervé
- FRIQUET Franck
- GRAVELLE Bruno
- GROSPERRIN François
- MERTENS Frédéric
- PRUNIER Daniel

**Exposé des motifs :**

La CCI de Haute-Saône est engagée depuis plusieurs années dans une rationalisation et une optimisation de son patrimoine immobilier et foncier.

La CCI de Haute-Saône est propriétaire d'une parcelle sise à Noidans-les-Vesoul cadastrée BB55 à la Corne Jacquot Bournot de 1A66CA. Cette petite parcelle n'est pas utilisée par la CCI et ne permet pas de construction effective.

Le service des Domaines, interrogé par la CCI en septembre 2019 a estimé le prix entre 15 et 20 €/m<sup>2</sup>.

Considérant les avis favorables du Bureau du 28 octobre et de la Commission des finances.

**Délibération :**

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Saône, réunie en Assemblée Générale le 26 novembre 2019

- Décide de mettre en vente la parcelle sise à Noidans-les-Vesoul cadastrée BB55 à la Corne Jacquot Bournot de 1A66CA, en la proposant aux voisins.
- Autorise le Président de la CCI, s'il trouve un acquéreur, à vendre cette parcelle à un prix entre 15 et 20 €/m<sup>2</sup> et à signer tous les documents relatifs à cette opération.

**Résultat du Vote :**

- Nombre de votants	:	14
- Voix pour	:	14
- Voix contre	:	0
- Abstentions	:	0

Cette délibération « Vente de la parcelle de Noidans-les-Vesoul cadastrée bb55 sise à la Corne Jacquot Bournot de 1a66ca » est adoptée à l'unanimité.

**Pour copie certifiée conforme.**

Fait à VESOUL, le 26 novembre 2019

**Jean-Luc QUIVOGNE,  
Président CCI de Haute-Saône**

